



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Reserve
au
Moniteur
belge



23129732

LES JUDGES DU TRIBUNAL DE
PREMIER Degré de la Cour de Cassation

02 OCT. 2023

Greffier
Le greffier

N° d'entreprise **0477 432 515**

Nom

Maisons Bajot Toitures

Forme légale

en français

Forme légale

Société à Responsabilité Limitée

Adresse complète du siège

Rue de Malvoisin, Pat. 38 à 5575 Gedinne

Objet de l'acte **Révocation et nomination d'un administrateur délégué**

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION TENU LE 7 SEPTEMBRE 2023

Les administrateurs révoquent DB Management SRL en sa qualité de délégué à la gestion journalière de la Société et révoquent tout mandat de prestataire de service en vertu de la convention de management du 30 septembre 2022.

→ Décision prise à l'unanimité

Les administrateurs décident de déléguer la gestion journalière telle que visée aux statuts de la Société à Jacques SAS, agissant par le biais de son représentant permanent M. Arthur MARLE. Cette nomination vaut pour toute la durée de son mandat d'administrateur et des renouvellements éventuels de celui-ci.

→ Décision prise à l'unanimité

Les administrateurs décident d'octroyer tous pouvoirs (au sens le plus large) à Valérie PAUWELS et à tout avocat du cabinet Clifford Chance LLP, sis à 1050 Bruxelles, Avenue Louise 65 boîte 2 chacun avec pouvoir d'agir seul et avec pouvoir de substitution, afin d'effectuer, en concertation avec le cabinet Eubellus, dans les plus brefs délais toutes les formalités nécessaires (en ce compris la signature des formulaires I et II pour la publication aux annexes du Moniteur belge) et le dépôt de la présente résolution au greffe du Tribunal de l'entreprise. Les mandataires peuvent également en vue du dépôt auprès du Tribunal de l'entreprise certifier les copies des procès-verbaux des administrateurs ou les résolutions écrites des administrateurs.

→ Décision prise à l'unanimité

Valerie Pauwels,
Mandataire

Déposé en même temps le procès-verbal du conseil d'administration.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 11/10/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)